

2009-01-21

## COMMUNIQUÉ DE PRESSE

---

### Centrale des crédits aux particuliers: principales évolutions en 2009

Fin 2009, la Centrale enregistrait les données de 4 899 920 personnes et de 8 157 065 contrats de crédit, soit une augmentation de respectivement 1,9 % et 3,2 %.

Au cours de l'année, 1 477 481 nouveaux contrats de crédit ont été enregistrés, ce qui représente une diminution de 4,2 % par rapport à l'année 2008. Toutefois, la baisse a principalement été marquée au cours du premier semestre de 2009. Ensuite, l'octroi de nouveaux crédits aux particuliers s'est rétabli. Ainsi au cours du dernier trimestre, on a enregistré 10,6 % de contrats de prêt à tempérament et 38,6 % de contrats de crédit hypothécaire de plus qu'au cours de la même période de 2008.

L'impact de la crise économique apparaît surtout dans l'augmentation des difficultés de paiement auxquelles ont été confrontés les consommateurs en 2009. Ainsi,

- le nombre d'emprunteurs enregistrés avec un défaut de paiement à fin 2009 croît de 3,6 % à 356 611 personnes ;
- le nombre de contrats de crédit défaillants progresse également de 3,3 % à 511 628 contrats ;
- le montant total des arriérés augmente de 16,1 % et atteint 2,16 milliards d'EUR ;
- 123 803 nouveaux défauts de paiement ont été enregistrés au cours de 2009, soit une augmentation de 8,4 % par rapport à l'année 2008 ;
- le nombre de procédures de règlement collectif de dettes enregistrées à fin 2009 progresse de 11 % à 78 147 procédures ;
- 15 904 nouvelles demandes de règlement collectif de dettes ont été enregistrées au cours de 2009, soit une hausse de 23,3 % par rapport à l'année 2008.

Parmi ces chiffres, le plus remarquable est l'augmentation importante du nombre de personnes qui ont fait appel à la procédure de règlement collectif de dettes. De plus, on constate qu'un tiers de ces personnes n'ont aucun défaut de paiement enregistré dans la Centrale. Elles font face à des difficultés de paiement relatives à d'autres dettes que celles de crédit, comme par exemple des factures de fourniture d'énergie et de téléphonie mobile.

La Centrale a été consultée 12 millions de fois par les prêteurs en 2009. 156 634 demandes d'accès à leurs données personnelles ont été adressées à la Centrale par les consommateurs. Cela représente une hausse de 19,8 % qui résulte essentiellement de la possibilité offerte depuis 2009 par la Banque nationale de consulter ses données personnelles par Internet en s'identifiant au moyen de sa carte d'identité électronique.

Le [rapport statistique 2009](#) de la Centrale des crédits aux particuliers est disponible sur le site Internet de la Banque nationale de Belgique.